

N.B. : sauf indications, les illustrations sont du graveur Jean-Baptiste Oudry (1686-1755).

LES ANIMAUX MALADES DE LA PESTE. VII, 1.

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le iel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La Peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.
Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés:
On n'en voyait point d'occupés
A chercher le soutien d'une mourante vie;
Nul mets n'excitait leur envie,
Ni Loups ni Renards n'épiaient
La douce et l'innocente proie;
Les Tourterelles se fuyaient:
Plus d'amour, partant plus de joie.
Le Lion tint conseil, et dit: «Mes chers amis,
Je crois que le Ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune;
Que le plus coupable de nous
Se sacrifie aux traits du céleste courroux;
Peut-être il obtiendra la guérison commune.
L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
On fait de pareils dévouements:
Ne nous flattons donc point, voyons sans indulgence
L'état de notre conscience
Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,
J'ai dévoré force moutons.
Que m'avaient-ils fait? Nulle offense;
Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Le Berger.
Je me dévouerai donc, s'il le faut: mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi:
Car on doit souhaiter, selon toute justice,
Que le plus coupable périsse.
- Sire, dit le Renard, vous êtes trop bon Roi;
Vos scrupules font voir trop de délicatesse.
Eh bien! manger moutons, canaille, sottise espèce.
Est-ce un péché? Non, non. Vous leur fîtes, Seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur;
Et quant au Berger, l'on peut dire
Qu'il était digne de tous maux,
Etant de ces gens-là qui sur les animaux
Se font un chimérique empire.»
Ainsi dit le Renard; et flatteurs d'applaudir.
On n'osa trop approfondir
Du Tigre, ni de l'Ours, ni des autres puissances
Les moins pardonnables offenses:
Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples Mâtins,
Au dire de chacun, étaient de petits saints.
L'Ane vint à son tour, et dit: «J'ai souvenance



Qu'en un pré de Moines passant,
La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je pense,
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.»
A ces mots on cria haro sur le Baudet.
Un Loup, quelque peu clerc, prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit Animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Manger l'herbe d'autrui! quel crime abominable!
Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait: on le lui fit bien voir.
Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de Cour vous rendront blanc ou noir.

LA COUR DU LION, VII, 6.

Sa Majesté Lionne un jour voulut connaître
De quelles nations le Ciel l'avait fait maître.

Il manda donc par Députés
Ses Vassaux de toute nature,
Envoyant de tous les côtés
Une circulaire écriture,
Avec son sceau. L'écrit portait
Qu'un mois durant le Roi tiendrait
Cour plénière, dont l'ouverture
Devait être un fort grand festin,
Suivi des tours de Fagotin.
Par ce trait de magnificence

Le Prince à ses sujets étalait sa puissance.
En son Louvre il les invita.

Quel Louvre! un vrai charnier, dont l'odeur se porta
D'abord au nez des gens. L'Ours boucha sa narine:
Il se fut bien passé de faire cette mine;
Sa grimace déplut: le Monarque irrité
L'envoya chez Pluton faire le dégoûté.
Le Singe approuva fort cette sévérité,
Et flatteur excessif, il loua la colère
Et la griffe du Prince, et l'ancre, et cette odeur:

Il n'était ambre, il n'était fleur
Qui ne fût ail au prix. Sa sottise flatterie
Eut un mauvais succès, et fut encor punie:

Ce Monseigneur du lion-là
Fut parent de Caligula.

Le Renard étant proche: «Or cà, lui dit le Sire,
Que sens-tu? dis le moi: parle sans déguiser.»

L'autre aussitôt de s'excuser,

Alléguant un grand rhume: il ne pouvait que dire
Sans odorat; bref, il s'en tire.

Ceci vous sert d'enseignement:

Ne soyez à la Cour, si vous voulez y plaire,
Ni fade adulateur, ni parleur trop sincère,
Et tâchez quelquefois de répondre en Normand.



LE CHAT, LA BELETTE, ET LE PETIT LAPIN, VII, 15.

Du palais d'un jeune Lapin
 Dame Belette, un beau matin,
 S'empara: c'est une rusée.
Le Maître étant absent, ce lui fut chose aisée.
Elle porta chez lui ses pénates, un jour
Qu'il était allé faire à l'Aurore sa cour,
 Parmi le thym et la rosée.
Après qu'il eut brouté, trotté, fait tous ses tours,
Janot Lapin retourne aux souterrains séjours.
La Belette avait mis le nez à la fenêtre.
«Ô Dieux hospitaliers ! que vois-je ici paraître?
Dit l'animal chassé du paternel logis.
 Hola! madame la Belette,
 Que l'on déloge sans trompette,
Ou je vais avertir tous les Rats du pays.»
La Dame au nez pointu répondit que la terre
 Était au premier occupant.
 C'était un beau sujet de guerre
Qu'un logis où lui-même il n'entraît qu'en rampant!
 «Et quand ce serait un royaume,
Je voudrais bien savoir, dit-elle, quelle loi
 En a pour toujours fait l'octroi
A Jean, fils ou neveu de Pierre ou de Guillaume,
 Plutôt qu'à Paul, plutôt qu'à moi.»
Jean Lapin alléguait la coutume et l'usage.
«Ce sont, dit-il, leurs lois qui m'ont de ce logis
Rendu maître et seigneur, et qui, de père en fils,
L'ont de Pierre à Simon, puis à moi Jean, transmis.
Le premier occupant, est-ce une loi plus sage?
 - Or bien, sans crier davantage,
Rapportons-nous, dit-elle, à Raminagrobis. »
C'était un Chat vivant comme un dévot ermite,
 Un Chat faisant la chattemite,
Un saint homme de Chat, bien fourré, gros et gras,
 Arbitre expert sur tous les cas.
 Jean Lapin pour juge l'agrée.
 Les voilà tous deux arrivés
 Devant Sa Majesté fourrée.
Grippeminaud leur dit: « Mes enfants, approchez,
Approchez, je suis sourd, les ans en sont la cause.»
L'un et l'autre approcha, ne craignant nulle chose.
Aussitôt qu'à portée il vit les contestants,
 Grippeminaud, le bon apôtre,
Jetant des deux côtés la griffe en même temps,
Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre.
Ceci ressemble fort aux débats qu'ont parfois
Les petits Souverains se rapportant aux Rois.



LES OBSEQUES DE LA LIONNE, VIII, 15.

La femme du Lion mourut ;
Aussitôt chacun accourut
Pour s'acquitter envers le Prince
De certains compliments de consolation
Qui sont surcroît d'affliction.
Il fit avertir sa Province
Que les obsèques se feraient
Un tel jour, en tel lieu, ses Prévôts y seraient
Pour régler la cérémonie,
Et pour placer la compagnie.
Jugez si chacun s'y trouva.
Le Prince aux cris s'abandonna,
Et tout son antre en résonna :
Les Lions n'ont point d'autre temple.
On entendit, à son exemple,
Rugir en leurs patois messieurs les Courtisans.
Je définis la cour un pays où les gens,
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plaît au Prince, ou, s'ils ne peuvent l'être,
Tâchent au moins de le paraître :
Peuple caméléon, peuple singe du maître ;
On dirait qu'un esprit anime mille corps :
C'est bien là que les gens sont de simples ressorts.
Pour revenir à notre affaire,
Le Cerf ne pleura point. Comment eût-il pu faire ?
Cette mort le vengeait : la Reine avait jadis
Étranglé sa femme et son fils.
Bref, il ne pleura point. Un flatteur l'alla dire,
Et soutint qu'il l'avait vu rire.
La colère du Roi, comme dit Salomon,
Est terrible, et surtout celle du Roi Lion ;
Mais ce Cerf n'avait pas accoutumé de lire.
Le Monarque lui dit : « Chétif hôte des bois,
Tu ris, tu ne suis pas ces gémissantes voix.
Nous n'appliquerons point sur tes membres profanes
Nos sacrés ongles : venez, Loups,
Vengez la Reine, immolez tous
Ce traître à ses augustes mânes. »
Le Cerf reprit alors : « Sire, le temps de pleurs
Est passé ; la douleur est ici superflue.
Votre digne moitié, couchée entre des fleurs,
Tout près d'ici m'est apparue ;
Et je l'ai d'abord reconnue.
Ami, m'a-t-elle dit, garde que ce convoi,
Quand je vais chez les Dieux, ne t'oblige à des larmes.
Aux Champs Élysiens j'ai goûté mille charmes,
Conversant avec ceux qui sont saints comme moi.
Laisse agir quelque temps le désespoir du Roi :
J'y prends plaisir. » À peine on eut ouï la chose,
Qu'on se mit à crier : « Miracle, Apothéose ! »
Le Cerf eut un présent, bien loin d'être puni.
Amusez les Rois par des songes ;
Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges :
Quelque indignation dont leur cœur soit rempli,
Ils goberont l'appât ; vous serez leur ami.



François Chauveau, XVIIème siècle.